ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF

Bouffée d'air

BULLETIN DE L'ASSOCIATION / N° 179 / 4E TRIMESTRE 2025

— ÉDITO

Retrouver le beau, le commun, le possible

Dans un monde saturé de crises environnementales, sociales et démocratiques, il est parfois difficile de garder le cap et de continuer à croire en la force des solidarités. Pourtant, partout autour de nous, des initiatives discrètes mais puissantes témoignent d'une autre réalité : celle d'un collectif humain qui ne renonce pas, qui crée, qui répare, qui défend ce qui est commun et précieux.

Notre participation aux Universités d'été des Mondes Sociaux et Mondes Solidaires en a été une illustration forte. Nous avons eu l'honneur d'alerter sur les sites d'extraction d'uranium laissés à l'abandon, témoins silencieux d'une catastrophe environnementale et sanitaire au long cours. Notre intervention, écoutée avec attention et reconnue par de nombreux participants, a rappelé que la lutte pour la justice environnementale est avant tout une lutte pour la dignité humaine et pour la mémoire des territoires.

Et au milieu de ces constats sévères, d'autres récits nous donnent souffle et espoir. Celui, par exemple, de la production d'électricité à partir d'un moulin à eau à Nantes. Une technologie ancienne, presque oubliée, pensée aujourd'hui avec intelligence et modernité pour offrir une solution locale, durable et citoyenne. Ou encore celui des 20 ans de la coopérative Solis Métropole, qui démontre avec force qu'un projet coopératif porté par des habitants peut être pérenne, utile, et transformer un territoire.

Nos engagements se poursuivent également à travers la valorisation des jardins partagés. Jardiner ensemble, cultiver une terre commune, apprendre à produire, récolter, transmettre… c'est déjà construire un autre monde. Un monde où chacun reprend place dans l'action et dans la relation, où l'on passe de consommateurs passifs à communautés de soin et de production.

Toutes ces expériences nous rappellent une évidence : **un autre monde n'est pas seulement souhaitable — il est déjà en train d'advenir. Il** se construit en local, dans l'attention aux communs, dans les solidarités modestes ou extraordinaires, dans les projets qui rassemblent plutôt que ceux qui divisent. Il se construit chaque fois qu'une voix se lève pour dire : **nous pouvons faire autrement.**

Continuons à mettre en lumière ces initiatives, à les relier, à les renforcer. Continuons à défendre la beauté de ce que les humains sont capables de faire lorsqu'ils choisissent la coopération plutôt que la résignation.

Parce qu'en valorisant les communs, **nous faisons émerger l'économie locale et sociale de demain — une économie vivante, démocratique et durable.**

Ensemble, nous pouvons accélérer les changements indispensables à de nouvelles façons de produire, de consommer, de vivre en société, en étant acteurs de la valorisation de toutes les initiatives concrètes qui fourmillent et ne demandent qu'à se déployer.

Rejoignez nous le 29 janvier 2026 pour en discuter !

Anita Villers
Vice-Présidente

Grégoire Jacob
Président de l'association EDA

Rejoignez-nous, il nous faut être nombreux ! **www.eda-lille.org**

SOMMAIRE

Université d'été Mondes Sociaux et Mondes Solidaires - Bordeaux 2025 > p.2
Produire de l'électricité à partir d'un moulin à eau > p.3
Autre rencontre estivale dans le cadre des 20 ans de l'association Solaire en Nord > p.4
La parole à Guillaume Flament, membre de Solaire en Nord > p.4
Portrait de jardin
Les jardins partagés du Grand Cerf à Ronchin > p.6
La « rencontre sympa » du 24 octobre 2025 > p.7
Autre rencontre inattendue... et chaleureuse ! > p.8
Après Laura, un autre « Woofeur » : Parole à Victor... > p.9
Bientôt 2026, et déjà un projet !
Parole à Bruno Boidin... une autre économie : comment la faire vivre à l'échelle locale ? > p.10
Quelques petits jalons positifs repérés dans la presse > p.11
> Des betteraves à sucre bio
> Le Magasin Parpaing à Roubaix
En bref
Participation à la consultation Avis ASNR > p.12
Participation au débat public PNGMDR 6e édition 2027-2031 > p.12
Prochain débat public relatif au projet NEWCLEO > p.12
Agenda > p.13

Université d'été **Mondes Sociaux** et **Mondes Solidaires** - Bordeaux 2025

Il s'agit d'un événement annuel auquel participent de très nombreux intervenants venus surtout d'Amérique Latine, d'Afrique, des Caraïbes... pour évoquer les conséquences dramatiques encore d'actualité des colonisations des siècles passées mais aussi celles d'aujourd'hui sous forme de prédations minières ou forestières.

Cette année les représentants d'**Haïti**, pays particulièrement victime de prédations coloniales pendant de nombreuses années mais aussi victime de catastrophes climatiques dévastatrices, ont fait un récit poignant de la situation dramatique dans laquelle se trouve actuellement ce pays complètement déstabilisé mais tellement courageux et déterminé à se redresser.

Pendant plusieurs jours de multiples ateliers, débats, conférences ont permis à plus de 2000 personnes de se croiser, se parler et de renforcer les réseaux internationaux qui soutiennent et aident les populations à dénoncer les conséquences de la mondialisation et notamment celles liées aux accords commerciaux générateurs d'injustices sociales flagrantes et de dégâts souvent irréversibles des milieux de vie.

Il a bien sûr été question du contrat commercial **UE-Mercosur**. Il est en passe d'être signé bien que particulièrement défavorable au développement des économies locales du **Brésil**, de **l'Argentine**, de **l'Uruguay** du **Paraguay** et de la **Bolivie**. Il s'agit de continuer à importer leurs ressources minières, agricoles, notamment **le soja**, au détriment des forêts et des petits paysans locaux privés de leurs terres nourricières pour leur vendre des biens de consommation tels voitures ou appareils divers, les privant, de ce fait, de pouvoir développer leurs propres industries. **EDA était invitée** pour participer à un atelier dédié aux **minerais d'uranium** nécessaires à la production d'électricité majoritairement fournie depuis plus de 40 ans, en France, par de **l'énergie nucléaire.**

La décision de développer plusieurs séries d'**EPR2** est liée aux projets de passage au **tout électrique d'ici à 2030** pour respecter les objectifs de réduction des Gaz à effets de serre. Cela concernera nos appareils de chauffage, pratiquement tous nos biens de consommations courantes voitures, appareils ménagers, connectés... et surtout la multiplication des centres de données pour répondre aux besoins des réseaux dédiés à l'**Intelligence Artificielle** qui nécessitera elle aussi **beaucoup d'électricité.**

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, nos dirigeants prévoient la construction de **6 réacteurs EPR2** et même **8 supplémentaires** et le prolongement d'au moins 10 ans de la plupart des 56 réacteurs actuellement encore en service. Cela implique la nécessité de poursuivre pour de nombreuses années encore les approvisionnements en **minerai d'uranium** alors que les délaissés miniers en France comme au **Niger** notamment, ont causé des dégâts majeurs sans réelles réparations possibles.

EDA est intervenue dans l'un des très nombreux ateliers, invitée pour évoquer les conséquences humaines et environnementales de l'extraction de minerai d'uranium pour produire les combustibles des réacteurs nucléaires :

- **1 / Après-mines uranium en France**
- **2 / Mines d'uranium région d'Arlit au Niger plus de 40 ans d'exploitation par la France**
- **3 / Consommations d'eau des centrales nucléaires en France**

En s'appuyant sur les nombreux articles trouvés dans les **Gazettes du GSIEN**, Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire, EDA a présenté la situation « après mines » en France suite à l'extraction de plusieurs millions de tonnes de minerai d'uranium pendant de nombreuses années avec des sites encore radioactifs ici ou là car mal identifiés et surtout sciemment oubliés.

Ont aussi été évoqués, les dégâts catastrophiques occasionnés par la France à partir des années 1970 au Niger, notamment sur le site d'Arlit où des milliers de tonnes de minerai d'uranium ont été

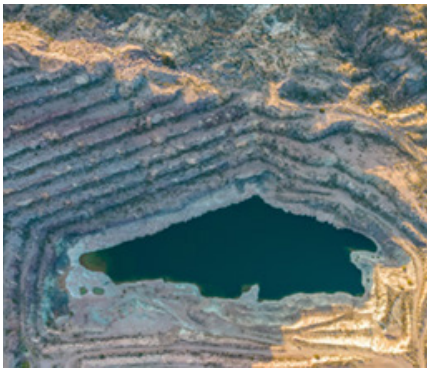

extraites et transformées sur place en « Yellow-cake » substance dédiée à la fabrication des combustibles pour les réacteurs.

Pour ce faire, c'est de l'ordre de 270 millions de m3 d'eau qui ont été prélevés **gratuitement durant toutes ces années** à des fins industrielles, soit 70% d'une nappe profonde à régénération très lente, seule ressource vitale pour les habitants de cette région.

Outre la spoliation de l'eau, actuellement les conséquences sur la santé des ouvriers commencent à se manifester. Quant aux dégâts environnementaux de cette exploitation ils sont quasi irréversibles à très long terme avec d'énormes tumulus de déchets livrés aux envols de poussières faiblement radioactives pour la plupart d'entre elles. **Jusqu'en 2023, le Niger fournissait à bon compte environ 15 à 20% de l'uranium utilisé par les réacteurs français.**

Le 21 juin 2024, ORANO et l'État français qui bénéficiaient aussi d'autres conditions particulièrement avantageuses **ont perdu l'accès à de nouveaux gisements** dont ils avaient préparé les premiers aménagements pour en commencer l'exploitation. Par contre, pour les anciens sites, la situation est catastrophique car, hélas, les remises en état « obligatoires » étaient à peine programmées : de fait ils resteront sans doute en l'état pour de longues années.

Nécessité est donc maintenant pour la France d'avoir recours à d'autres fournisseurs (Kazakhstan, Canada, Australie, Mongolie...) avec des conditions commerciales beaucoup moins favorables que celles dont elle jouissait abusivement au Niger et, à nouveau, des extractions minières, des dégâts humains et environnementaux catastrophiques tels que ceux infligés au Niger.

Retrouvez les articles sur https://eda-lille.org/intervention-deda-a-luniversite-dete-mondes-sociaux-et-mondes-solidaires/

Produire de l'électricité à partir d'un moulin à eau

Nous qui militons pour ne plus avoir recours aux projets de construction de nouveaux réacteurs nucléaires nous avons rencontré **EDN énergie de Nantes,** invités eux aussi à participer à cet atelier, **des pionniers en matière de production d'électricité renouvelable,** à moindres frais, sans production de déchets, membres de l'association loi 1901 énergie de Nantes : une approche tout à fait inattendue puisqu'il s'agit de produire de l'électricité à partir d'un moulin à eau !

Qui sont-ils ?

Un groupe d'habitants de la région de Nantes, voulant reprendre le contrôle de l'accès à l'électricité. Ils ont créé un fournisseur d'énergie locale sous forme d'association (loi 1901 c'est à dire sans but lucratif) et une agence où tout le monde s'entraide et surtout où il est possible de souscrire un contrat de fourniture d'électricité sans avoir à s'occuper de quoi que ce soit. Quelques-uns de leurs objectifs : « *Pour la réappropriation populaire de l'énergie, face à des inégalités qui nous tuent…entraide...changer de modèle... démarchandisation...* »

Que proposent-ils ?

Ils souhaitent s'inscrire dans un moment politique propice à la réactivation de la culture des communs : de plus en plus de citoyens aspirent à une souveraineté alimentaire de qualité via des circuits courts. Pourquoi pas une quasi-souveraineté pour couvrir les besoins en électricité ?

C'est lors d'un voyage au Danemark, que ces « géotrouvetout » ont découvert un micro-réseau communautaire autonome en production d'électricité. C'est ainsi qu'est née l'idée d'évaluer le potentiel français d'accès à de l'électricité fournie, comme autrefois, notamment grâce à des moulins à eau répartis sur de nombreuses rivières de notre pays.

Ils ont notamment découvert que sous Napoléon, la France comptait jusqu'à 100 000 moulins à eau qui permettaient à de très nombreux artisans de travailler que ce soient les scieries, les filatures et bien d'autres métiers.

Les « **moulinistes 2020** » sont nés – il faut dire que dans leur région restaient en effet des moulins à eau. Ils se sont mobilisés pour restaurer l'un d'entre eux grâce à un appel de fonds participatifs qui a reçu un accueil très favorable.

Une association à but non lucratif peut-elle produire de l'électricité ? Oui et c'est un cas unique pour le moment !

Récit : l'association « énergie de Nantes » a été créée en 2019. Le premier objectif a été de réaliser de multiples enquêtes, rencontres pour répondre à cette primordiale question : comment se réapproprier l'énergie ? Est-il possible de devenir fournisseur local d'énergie ? Comment contester l'hégémonie des majors de l'énergie et réussir à créer des communautés énergétiques ? Comment porter en commun production d'électricité, acheminement, vente, taxes... sans les contraintes des marchés traditionnels tout en restant à but non lucratif ?

Ils ont étudié le code de l'énergie, acquis des notions juridiques, évalué le potentiel d'un moulin pour fournir suffisamment d'énergie et ce pour combien de familles, quels engagements prévoir avec Enedis pour l'indispensable transport via les réseaux existant. De nombreuses heures pour construire le projet. Ils se sont appuyés aussi sur les lois européennes 2019 concernant le rôle des acteurs. ■ ■ ■

■ ■ ■ Ils ont déposé une demande d'agrément de l'association en 2020 avec le volet inédit de non-lucrativité et sans subventions pour garder une autonomie citoyenne totale : un dossier totalement hors cadre des demandes habituelles et ils ont obtenu l'agrément !

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le moulin acheté grâce à la souscription a été restauré et ce sont 500 compteurs souscripteurs (habitations en fait) qui sont reliés pour le moment. Pour démarrer le projet dans des conditions optimum, les porteurs du projet sont en lien avec un petit parc éolien Zéphyr pour assurer une continuité d'approvisionnement en cas d'incident imprévisible.

Est-ce reproductible ?

Les porteurs du projet sont conscients qu'ils ont bénéficié de circonstances particulières au moment du dépôt d'un dossier (déclaration de guerre en Ukraine et risques de pertes d'approvisionnements en combustibles via la Russie) et surtout d'un dossier unique, très local et avec un moulin à eau, certes « hors cadre » et estimé peu concurrentiel avec les majors de la fourniture d'électricité. A suivre bien-sûr !

Une initiative positive

Une initiative positive qui contrastait avec la présentation EDA concernant les conséquences environnementales (humaines et milieux de vie) des après mines en France et au NIGER à Arlit.

Des ressources à portée de mains ! De nouvelles orientations qui contrastent avec les diktats des économies mondiales. Plus solidaires et plus respectueuses du respect à avoir pour garder les ressources non renouvelables encore disponibles, en principe, **à partager puisque ce sont des biens communs.** Partager : c'est bien là toute la difficulté dans un contexte encore très orienté vers la rentabilité pour quelques-uns !

Il a beaucoup été question dans cet atelier de l'accès de tout un chacun aux biens communs et de leur gestion via des communautés autonomes, des coopératives ou d'autres formes de gestion partagées et complémentaires. Des communautés se créent un peu partout à bas bruit avec des perspectives de démultiplication. Les réseaux sociaux facilitent les partages d'initiatives concrètes mais l'un des objectifs de ces journées consistait à en amplifier positivement le développement malgré souvent des réglementations qui tentent de freiner la multiplication de telles initiatives.

Autre rencontre estivale dans le cadre des 20 ans de l'association **Solaire en Nord**

EDA a assisté le 11 septembre 2025 à la rencontre organisée dans le cadre des 20 ans de l'association Solaire en Nord. Les initiatives et projets de cette association constituent un autre pas vers une forme d'autonomie locale d'accès à la production d'électricité, rendez-vous a été pris pour en savoir davantage.

La parole à Guillaume Flament, membre de Solaire en Nord

Solaire en Nord a été créée, en **2005**, par des citoyens pionniers en matière de production solaire photovoltaïque sur leur habitation en Nord-Pas de Calais. Ils se sont constitués en association afin de promouvoir cette énergie et d'aider les particuliers à faire le choix d'équiper leur propre habitation. En 2011, les membres actifs de l'association décident d'accélérer le développement de l'énergie solaire photovoltaïque en changeant d'échelle de projet. C'est la création de l'association **SOLIS** chargée de développer des toitures collectives, à plus grande échelle, en cherchant à nouer des partenariats avec des collectivités et des gestionnaires de patrimoine. On parle de projets citoyens d'énergies renouvelables (EnR), que le réseau national **Energie Partagée** fédère et dont nous sommes membres.

Focus sur les projets enr citoyens

L'outil original pour le portage de ces projets est la coopérative citoyenne **SOLIS Métropole** créée en 2012 grâce à la ville de Lille, 1ère commune partenaire.

SOLIS Métropole permet ainsi d'assurer la réalisation, le financement, l'exploitation, la gestion et la maintenance de ces installations solaires photovoltaïques (9 installations en fonctionnement sur des bâtiments publics : **https://www.solis-hdf.fr/).**

En 2020, Solaire en Nord fait évoluer ses statuts afin d'élargir son champ d'actions, et reprend, à son compte, l'intégralité des missions de l'association Solis. Désormais Solaire en Nord intervient principalement en Hauts-de-France afin de poursuivre et accompagner le développement de l'énergie solaire, quelle que soit son application (thermique, photovoltaïque, low tech), à l'échelle individuelle et collective. **Solaire en Nord - Nos actions**

En 2025, Solaire en Nord est composée d'une équipe de 3 salariés, 150 adhérents et de bénévoles impliqués dans le conseil d'administration et les activités courantes de l'association. Elle bénéficie de partenariats solides et renouvelés avec la Région Hauts-de-France dans le cadre de son financement FRATRI et avec la MEL dans le cadre de **l'animation de son cadastre solaire.**

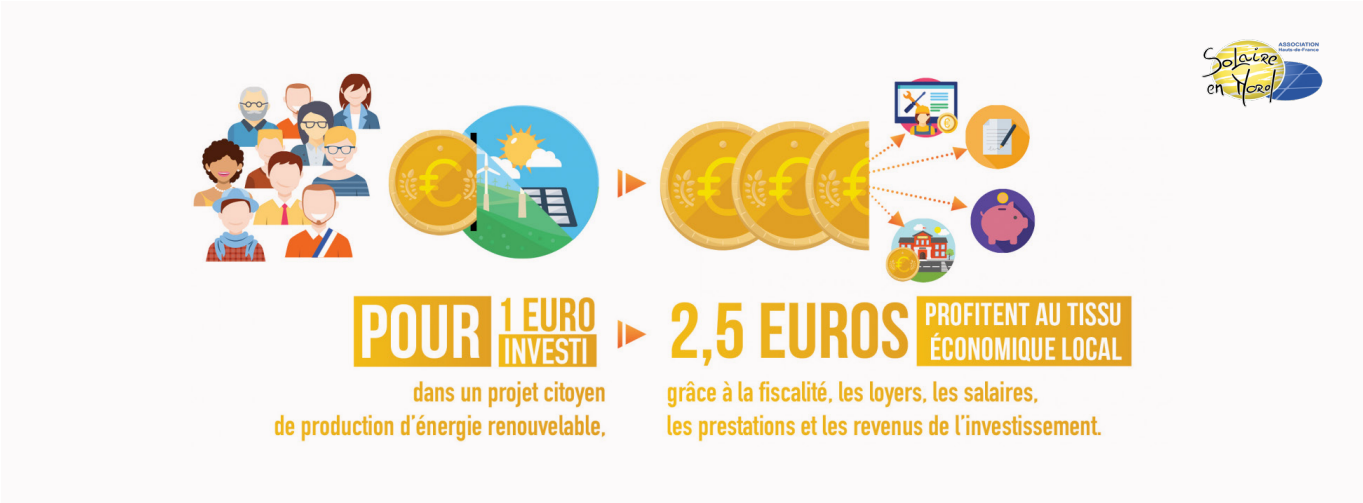

Ses missions :

- 1 / Promouvoir l'énergie solaire et l'investissement citoyen dans la transition énergétique
- 2 / Participer à la mise en réseaux d'acteurs régionaux de la filière solaire
- 3 / Développer l'usage de l'énergie solaire à l'échelle individuelle
- 4 / Développer l'usage de l'énergie solaire à l'échelle collective

2005-2025 - Solaire en NORD a 20 ans : trois événements pour cet anniversaire

- Une matinée de colloque "regards d'experts" à l'ENSAM de Lille le 11/09
- Le témoignage inspirant de Barnabé Chaillot le 13/09 (énergie solaire et low tech : en route vers l'autonomie énergétique) à la maison Stéphane Hessel
- Des portes ouvertes solaires durant tout le mois de septembre en région (habitants, entreprises, fournisseurs, coopératives citoyennes)

A travers ces événements, Solaire en NORD a souhaité proposer un temps de prise de recul sur le développement de l'énergie solaire, en France, en région et en Europe en faisant appel à des experts sur le sujet pour aborder quelques questions telles :

« Neutralité carbone en 2050 : la France est-elle en retard dans sa trajectoire de déploiement de l'énergie solaire ? Les prix négatifs de l'électricité sont-ils une fatalité ? Existe-t-il des solutions de stockage de l'électricité à faible impact environnemental ? L'autonomie énergétique est-elle possible ? Autant de sujets majeurs qui font l'actualité de l'énergie en France. »

Revivez les rencontres : https://solaire-en-nord.fr/20-ans/

Le contexte instable du secteur de l'énergie et particulièrement de la filière photovoltaïque et ses évolutions réglementaires nous incitent à nous adapter sans cesse, tâche d'autant plus difficile pour une structure associative de taille modeste qui dépend, bien souvent, de subventions publiques **en baisse cette année, comme pour de nombreuses structures associatives malheureusement**. La baisse du soutien de l'État à la filière solaire s'est traduite, réglementairement, en 2025, par une baisse des tarifs d'Obligations d'Achats, particulièrement pour le secteur résidentiel (explications), et une baisse trimestrielle des objectifs de déploiement du solaire quelle que soit la taille des projets.

Solaire en Nord, anticipe par ailleurs la fin des contrats d'Obligations d'Achats, au bout des 20 ans, en s'intéressant à l'autoconsommation collective et le don d'électricité à travers les **AMEP**. Le circuit court de l'énergie en autoconsommation a un bel avenir devant lui ! *Une AMEP, c'est un peu comme une AMAP de l'Énergie : une communauté d'Énergie qui réunit d'un côté des petits producteurs d'électricité verte et de l'autre des consommateurs d'électricité. Cela peut être une association, un particulier dans une maison ou un appartement, l'essentiel est d'être dans la même zone géographique. Et cela permet de partager son surplus d'électricité solaire.*

Pour en savoir plus sur les actions et missions de l'association Solaire en Nord

Vidéo de présentation :
Solaire en Nord - Nos actions

Site internet

https://solaire-en-nord.fr/

Contact : Guillaume Flament, Coordinateur de l'association - 07.44.40.28.13 - gflament@solaire-en-nord.fr - Association SOLAIRE EN NORD 5 rue Jules de Vicq - 59800 Lille

« Bien-sûr, ces communautés, ces partages se multipliant « trop vite » ici ou là, cela a rapidement généré une position différente de la part des pouvoirs publics au titre d'une concurrence trop importante face aux fournisseurs traditionnels, d'où l'ajout de nouvelles réglementations pour « protéger » plutôt les monopoles au lieu de faciliter leur développement !

C'est le même principe pour les aides aux agro-industries plutôt qu'un soutien qui devrait être massif pour les petits paysans bio soucieux de la qualité des sols et d'un usage de l'eau parcimonieux. »

PORTRAITS DE JARDIN

Les jardins partagés du **Grand Cerf** à Ronchin

Il y a plus de dix ans, un couple de Ronchin séduit par l'expérience née en Angleterre dite « incroyables comestibles » a installé au pied de son immeuble un petit espace avec des plantes aromatiques et un petit panneau « Servez-vous ».

Cette initiative a été remarquée par un élu de la commune car elle était appréciée par les habitants et passants et suscitait des contacts et échanges entre eux, un atout appréciable pour retrouver du lien dans le quartier. Il a alors proposé la mise à disposition d'une parcelle de 800 m2 pour y créer des jardins en libre accès. C'est ainsi qu'est née en **2014** l'association « **les jardins partagés du Grand Cerf** », reprenant le nom du quartier où se trouvait la parcelle.

Une vingtaine de bénévoles ont donné une forme originale à de petits espaces sur une partie de la parcelle : des mandalas, formes circulaires facilitant l'accès aux parties dédiées aux semis et repiquages de légumes divers car rehaussées et entourées d'allées permettant d'intervenir à plusieurs autour et au sein du petit jardin concerné. En **2016**, le reste de la parcelle a été façonné grâce à l'aide de chevaux de trait. La première récolte a pu avoir lieu et quelques animations ont pu être proposées aux enfants de l'école maternelle George Sand toute proche.

Dès **2017** des plants d'arbres fruitiers ont été achetés par la municipalité et chaque année suivante, ce sont d'autres arbres fruitiers et surtout des **centaines de petits fruitiers qui ont été répartis autour des mandalas et sur toute la parcelle**. Très rapidement, la biodiversité au sein de ce vaste espace s'est enrichie et, outre papillons, oiseaux, insectes, c'est jusqu'à 20 espèces d'abeilles sauvages solitaires qui ont pu être observées. Une mare a été creusée lors d'un chantier participatif afin d'optimiser une biodiversité faune-flore complémentaire à celle favorisée par les plantations de fruitiers et de légumes. Le libre accès aux jardins reste de rigueur et n'avait, jusqu'à présent, pas donné lieu à des dégradations ou prélèvements abusifs. Hélas, fin août 2025, la future récolte pommes et poires qui s'annonçait particulièrement abondante a été entièrement volée alors que les fruits n'étaient pas assez mûrs ce qui a suscité une grande émotion au sein des membres de l'association non seulement concernant le vol mais surtout pour le gâchis généré.

Espérons que ce soit exceptionnel car, jusqu'à présent, les **animations**, **ateliers**, **formations** ont permis aux usagers de respecter les saisonnalités et de patienter pour optimiser les diverses récoltes : légumes, plantes aromatiques, petits fruits, et ce, sans constat d'abus de cueillette ou de malveillance. Chaque année, des actions de **glanage** sont organisées partout sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille où, après les récoltes, les agriculteurs autorisent le ramassage des légumes restés sur les sols ou les fruits non cueillis. C'est ainsi que des confitures sont confectionnées par les bénévoles lorsqu'il y a abondance : c'est souvent le cas pour les prunes. Des cueillettes d'herbes dites sauvages trouvées le long des chemins enrichissent **l'herboristerie solidaire,** occasion de découvrir les bienfaits de nombre d'entre elles grâce aux connaissances de Cédric, guide nature. Des filets permettent le séchage des plantes récoltées puis de procéder à la fabrication de macérats divers : un site en ligne « incroyables plantes » complète la diffusion d'informations à ce sujet.

La **grainothèque** permet à l'heure des semis des échanges entre jardiniers du quartier mais aussi avec certains venus d'ailleurs, ce qui donne lieu à des rencontres régulières. Les jardins du Grand Cerf ont bien-sûr la vocation première de développer **l'autonomie alimentaire** en cultivant des produits sains, sans ajouts d'engrais ou de pesticides avec cette volonté « laissons faire la nature ».

Ils ont aussi l'ambition de **créer et de pérenniser du lien** au sein du quartier en organisant des rencontres sur des thèmes variés et en proposant de nombreux ateliers tout au long de l'année, alliant ainsi souci du bien-être alimentaire et convivialité.

En 2025 ils ont participé aux 48h de l'agriculture urbaine, événement national porté par l'AFAUP – Association Formation Agriculture Urbaine et Professionnelle –, aux journées du patrimoine avec entre autres la confection de chips de pommes offertes par de nombreux partenaires suite au vol de la récolte. En soutien aux bénévoles des jardins du Grand Cerf, c'est à Ronchin cet automne que nous avons programmé notre prochaine traditionnelle « rencontre sympa ». C'est l'occasion de suivre l'actualité du plus grand nombre possible des contacts noués lors de nos « portraits de jardins » et d'échanger de manière conviviale.

Martine Dorange

Le blog de l'association :
https://lesjardinspartagesdugrandcerf.wordpress.com/actualites/
L'herboristerie solidaire :

https://incroyablesplantes.fr/

La « rencontre sympa » du 24 octobre 2025

C'est aux jardins partagés du Grand cerf que nous avons en effet organisé notre traditionnelle « **rencontre sympa** ».

Trop de petites structures sont menacées de fermeture car victimes de la nécessité de demander chaque année le renouvellement des subventions, ce qui les maintient dans une perpétuelle fragilité. Pour les jardins du Grand Cerf la bonne nouvelle vient d'arriver : tout va bien pour 2026 mais, comme pour toutes les autres structures, ensuite ?

C'est un constat national d'où le manifeste en dix points évoqué lors des **48h -2025- de l'agriculture en ville organisées par l'AFAUP** et déjà transmis à l'ensemble des membres de notre petit réseau et qui a de ce fait constitué un des points de nos échanges. Comment optimiser la diffusion du Manifeste rédigé par l'AFAUP pour interpeller les futurs candidats aux élections municipales et les sensibiliser à l'importance du maintien de ces petites structures bien trop précaires et pourtant si importantes au sein des quartiers où elles survivent.

Nous n'avons de cesse de valoriser le fait que ces petits jardins sont précieux voire indispensables pour maintenir les liens sociaux dans de nombreux quartiers. Ils accueillent les habitants des quartiers environnants à participer non seulement à la culture de légumes mais surtout à leur récolte, ce qui leur permet de répondre partiellement à leurs besoins nourriciers et ce à moindres coûts.

Le point essentiel serait d'obtenir des soutiens pluriannuels (une durée de 3 ans serait « confortable »). Nous avons convenu de nous aligner sur la campagne nationale qui propose de suivre les initiatives des uns et des autres concernant les contacts obtenus avec les futurs candidats aux élections municipales et leurs éventuels engagements.

Certains participants à la rencontre ont déjà envoyé le manifeste à quelques élus de leurs communes respectives. Ce mouvement prendra de l'ampleur dès janvier 2026 partout en France.

A suivre bien sûr !

https://www.afaup.org/le-manifeste-de-l-agriculture-urbaine/

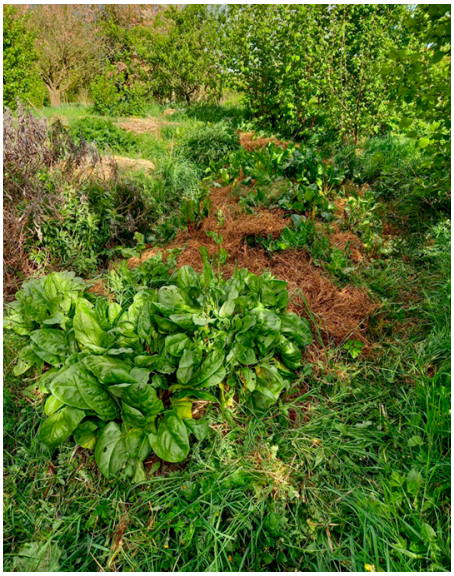

Autre **rencontre inattendue**... et chaleureuse!

Courant juin 2025, EDA a été sollicitée par une association japonaise pour accueillir une étudiante chercheuse, Ryoko Ando, résidant près de Fukushima.

Son sujet : comment impliquer au mieux les habitants pour continuer à vivre dans ces territoires dévastés par le tsunami mais surtout concernés par les conséquences de la fusion des réacteurs qui non seulement doivent sans cesse être arrosés par de l'eau de mer mais dont les sols environnants restent contaminés pour longtemps.

Le lien avec EDA ? Nous participons depuis plusieurs années aux réunions dites Rex (retours d'expérience) post-accident organisées par l'**ASNR** - Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection – où il s'agit de préparer, si un accident nucléaire survenait en France, les conduites à tenir en adaptant à nos territoires les mesures mises en place en Biélorussie (Tchernobyl) et au Japon.

Ce qui intéresse **Ryoko Ando**, chercheuse, ce sont les actions d'EDA menées à partir de la découverte de l'immense pollution aux métaux lourds des sols autour de l'usine Metaleurop et les conséquences humaines suite à la fermeture de l'usine.

Une occasion tout à fait opportune pour nous de rencontrer et renouer avec les anciens ouvriers de Metaleurop. Le 13 octobre 2025, beaucoup d'émotions ont resurgi dans le petit local au sein de l'entreprise **SUEZ** très surveillée et clôturée car le site est dédié aux recyclages d'énormes quantités de matériaux pollués, activités qui inquiètent d'ailleurs à nouveau les riverains.

Qu'il s'agisse du Japon, de la France et bien-sûr de tous pays, les échanges ont mis en avant les mêmes constats : ceux des nuisances générées par les activités industrielles dévastatrices pour la santé des ouvriers et des milieux de vie.

Les actions que nous avons menées pour tenter de réhabiliter les sols et les nombreux contacts qu'elles ont suscitées avec les territoires concernés, les élus, les habitants constituent des informations précieuses pour le travail de recherche de Ryoko Ando.

EDA a remis deux exemplaires du guide des Phytotechnologies, ébauche pionnière de solutions pour dépolluer les sols grâce aux plantes locales.

Les membres d'Acell Metallia nous ont remis deux exemplaires des documents qu'ils ont créés, témoignages des douloureuses conséquences humaines de la fermeture brutale de l'usine en 2002.

Évidemment nous avons envisagé de garder le contact en adhérant à leur association et ainsi pouvoir assister à l'une des expositions qu'ils organiseront en 2026.

Des liens à garder aussi avec Ryoko.

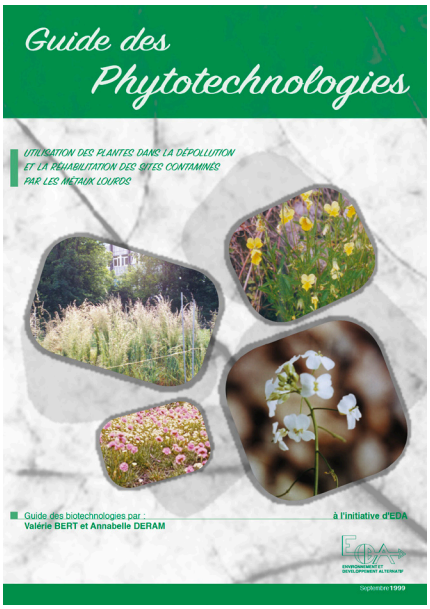

https://eda-lille.org/guide-des-phytotechnologies/

Après Laura, un autre «Woofeur»: parole à **Victor...**

Expérience de Woofing à la ferme de Ker Madeleine *du 09/09 au 30/09/2025*

C'est parti pour une nouvelle aventure, à la découverte du Woofing ! Pour cette première expérience, je voulais découvrir le maraîchage, dans un environnement porteur d'une vision durable, dans une autre région que celle des Hauts de France pour être, dans un sens dépaysé, tout en restant en France. Une chance d'avoir eu l'opportunité de rester à la ferme de Ker Madeleine, lieu-dit proche du village de Saint Gildas des Bois, en Loire Atlantique.

La ferme de Ker Madeleine est gérée par l'association Sources d'Envol, en partenariat avec le réseau Emmaüs. Elle permet à des bénévoles, wwoofers et membres de l'association, d'accompagner l'activité des résidents et salariés tout au long de l'année. La structure est gérée par une équipe de six personnes sur site, dont le directeur, une assistante sociale, une chargée de vie en communauté, et trois encadrants techniques qui supervisent l'activité agricole sur l'exploitation. Pendant mon séjour, j'ai fait la connaissance de deux anciens résidents qui travaillent toujours sur place, attendant les résultats des démarches pour obtenir un contrat de travail durable et de huit personnes en fin de peine qui logeaient sur le site.

Dans ce lieu de vie communautaire, un cadre est proposé pour permettre à chacun de trouver sa place, et de travailler également sur ses projets personnels. L'activité agricole est ainsi prévue chaque matinée de 8h à 12h30. Deux fois par semaine, l'après-midi est organisé de façon à permettre à chaque résident de travailler 26h par semaine, part obligatoire de leur contrat d'aménagement de peine.

Deux réunions collectives par semaine sont également prévues pour partager les "Good news", une, sur la vie en communauté, avec les plannings, les événements et les éventuels conflits relationnels, et la deuxième sur le sujet de l'activité agricole. Les résidents peuvent se déplacer en autonomie dans le département de la Loire Atlantique le samedi mais chaque jour les résidents doivent être sur l'exploitation à 19h pour y rester la nuit.

J'ai ainsi intégré l'équipe d'un des 3 encadrants, en charge de l'activité fruitière. Avec 3 résidents, notre mission pendant mon séjour était la récolte de fruits, essentiellement, des pommes, fraises et noix, vendues chaque semaine sur un marché Emmaüs partenaire ou dans un commerce de proximité Biocoop.

Les deux autres encadrants techniques supervisaient l'élevage de chèvres (la production de fromage de chèvre), et la production de légumes de saison.

L'expérience maraîchère m'a permis de me rendre compte de ce que représente le travail sur une exploitation "bio": pas de pesticides, l'entretien des cultures se fait à la main. Cela m'a également permis d'échanger avec des personnes qui préparaient leur réinsertion après des années "derrière les barreaux".

Ce chantier d'insertion met toutes les parties prenantes dans une situation gagnante et favorise un climat de coopération en fonction des attentes de chacun. La clé de la réussite est, à mon avis, la coopération entre des personnes de cultures différentes, avec des objectifs différents, qui travaillent chacun à hauteur de ses capacités pour faire vivre un lieu partagé.

Notre belle planète est une autre échelle de lieu de vie partagé, qui pourrait profiter de la coopération de ses habitants. De nombreux bénévoles et volontaires ont déjà pu faire l'expérience du Woofing à Ker Madeleine.

Ci-après quelques références pour compléter ce petit article:

https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/les-ateliers-d-ecriture-a-emmaues/78502

https://www.facebook.com/Sourcesdenv

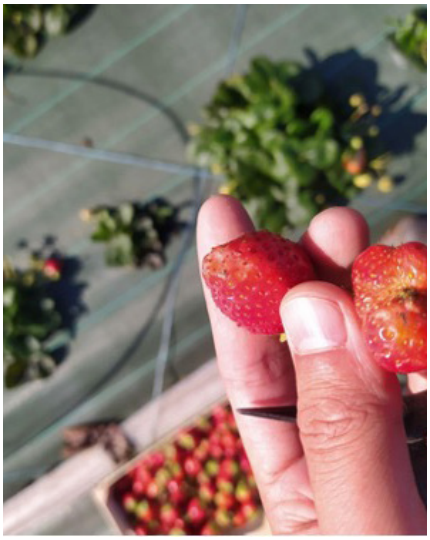

Bientôt 2026, et déjà un projet!

Décidément l'été 2025 a été riche en nouvelles rencontres. Celle avec Bruno Boidin, professeur d'économie à l'Université de Lille nous permet d'aborder dès janvier 2026 la préservation des milieux naturels et surtout de la santé du plus grand nombre sous la pression à souhaiter d'économistes ou plutôt de sociaux-économistes lors des prises de décisions des divers gouvernements en France mais aussi au niveau mondial.

Parole à Bruno Boidin... une autre économie : comment la faire vivre à l'échelle locale ?

« Aux yeux d'une importante frange de citoyens, les économistes sont avant tout des promoteurs de la croissance, de la concurrence et des marchés. C'est l'image que renvoient de nombreux économistes régulièrement interviewés dans les médias. La lisibilité récemment donnée au professeur français Philippe Aghion, lauréat avec deux autres confrères du « Prix Nobel » d'économie en 2025, n'a pu que renforcer cette image. En effet, ce dernier est l'un des plus ardents partisans de la croissance et de la recherche de ses leviers (qui sont, selon lui, l'innovation et la « destruction créatrice » qu'elle provoque).

Quelques heures après l'obtention de son « Prix Nobel », Philippe Aghion, invité par France Inter, n'a quasiment parlé que de recherche de croissance et n'a pas eu un mot pour l'un des sujets les plus vitaux pour l'humanité, à savoir la préservation de la nature. On pourrait arguer que les journalistes ne lui ont posé aucune question sur les effets dévastateurs de la croissance sur la nature, ce qui est exact et désolant, mais comment un économiste peut-il aujourd'hui parler de croissance sans aborder spontanément ses liens avec les dégradations environnementales ? Peu après avoir écouté cet entretien, au début de mon cours du matin, j'ai présenté à mes étudiants, amusés par ma diatribe désabusée, cet économiste comme symptomatique d'un aveuglement face aux enjeux fondamentaux auxquels l'humanité est confrontée.

Faut-il alors débrancher définitivement les économistes du débat public pour les punir de cet aveuglement ? Je ne le pense pas. En réalité, les travaux en économie regorgent d'analyses des effets délétères de la croissance et du capitalisme financiarisé sur l'environnement. Mais ces travaux semblent encore largement ignorés par les médias grand public, les cantonnant alors à des supports de diffusion spécialisés, plus confidentiels ou critiques sur les idées dominantes.

Car il s'agit bien de sortir des idées dominantes et des clichés en économie. L'un d'entre eux est précisément que la croissance serait un impératif vital pour soutenir une prospérité économique et créer des emplois. Pourtant, les fondateurs de l'économie politique (Adam Smith, David Ricardo…) avaient déjà souligné le caractère inéluctablement fragile de la croissance dans un monde économique aux ressources finies. De nombreux économistes ont repris cette intuition et l'histoire des idées économiques est riche de controverses sur les limites de la croissance, jusqu'à récemment l'approche « radicale » de la post-croissance (voir l'article de *Bouffées d'air* n°178 sur l'ouvrage « Ralentir ou périr » de Thimothée Parrique).

Alors, qu'ont à dire les économistes contemporains sur cette question ? Pour donner un bref éclairage, on peut ouvrir un pan de voile sur l'économie hétérodoxe, qui regorge d'analyses et de propositions sur ce qu'est et pourrait être une autre économie. Si l'on se limite à l'échelle des initiatives locales, les économistes hétérodoxes ont produit des grilles d'analyse sur la façon dont l'économie est encastrée dans le social et dans la nature plutôt que l'inverse. L'économie au service des humains dans le respect de la nature est-elle une fiction ? En réalité elle existe à travers l'agro-écologie, les monnaies locales, le ré-usage/ré-emploi non marchand, pour ne citer que ces exemples. Le point commun entre ces différentes expériences, observables dans de nombreux territoires (au Nord comme au Sud) est qu'**elles se fondent en général sur l'idée de « communs »**, des ressources d'accès libre mais fragiles qui nécessitent de définir, à l'échelle locale et de façon délibérative, des règles d'usage qui les rendent accessibles à tous sans pour autant nuire à la préservation de ces ressources (eau, terre, forêts, paysages, patrimoines et savoirs locaux…).

A l'échelle des communes et des quartiers, l'économie alternative est partout, dans des initiatives souvent peu visibles depuis les sphères décisionnelles : l'agriculture urbaine, les cafés associatifs, les ressourceries, les *repair* cafés. La valeur économique de ces expériences est souvent négligée par les statistiques officielles car elle sort du cadre habituel et réducteur de la valeur monétaire. S'ajoutent bien sûr les petits commerces et artisanats, non affiliés à des chaînes nationales ou internationales, qui ont bien du mal à survivre mais créent du lien et des emplois et méritent un soutien massif.

La notion de « commun », arrivée dans l'économie grâce aux travaux d'Elinor Ostrom (une autre « Prix Nobel », il en est parfois qui voient l'économie autrement), cristallise ce dynamisme de l'analyse économique hétérodoxe, bien loin de l'apologie de la croissance. Ce qui compte est de préserver les fondamentaux : la valeur relationnelle plutôt que marchande, la nature, les humains. Et cela nécessite au passage de décloisonner l'économie et les autres domaines et sciences : économie, nature, santé humaine, santé animale sont intimement liées.

Ces quelques commentaires sur les effets pernicieux d'une économie croissanciste à tout prix et sur les solutions offertes par l'économie alternative mériteraient de plus amples débats et développements… l'économiste n'est pas un *trader* ni le valet des élites financières, il doit être au service des besoins humains fondamentaux, encastrés dans la nature comme un paramètre indépassable. »

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Conférence-débat - 29 janvier 2026 - animée par Grégoire Jacob, président de l'association EDA en présence de Bruno Boidin, professeur d'économie à l'université de Lille pour évoquer cette proposition :

« Repenser l'économie locale face aux enjeux environnementaux : le rôle des communs ».

La MRES, 5 rue Jules de Vicq 59800 Lille, de 18 à 20 h

EN BREF

Quelques petits jalons positifs repérés dans la presse

> Des **betteraves** à sucre bio

Produire des betteraves à sucre bio c'est possible, c'est à dire sans acétamipride, néocotinoïde en principe interdit mais pour lequel des dérogations sont régulièrement accordées aux agro-industriels.

Sébastien Lemoine, agriculteur à Gouzeaucourt dans le Cambrésis (Voix du Nord 18 octobre 2025) l'a expérimenté à petite échelle pour concrétiser le projet de créer une micro-sucrerie. Il a obtenu « des rendements exceptionnels » sur des parcelles test, ce qui est très encourageant pour la future **production de sucre de betterave 100% bio complet** en circuit court au sein d'une coopérative *La Fabrique à sucres,* un projet unique en France pour lequel il cherche activement des financements.

Argument à noter, atout non négligeable selon les études qu'il a menées : ce sucre est meilleur pour la santé que le sucre classique !

A suivre...

https://www.lavoixdunord.fr/1639935/article/2025-10-27/perdu-70-fermes-entre-2021-et-2024-l-agriculture-bio-en-recul-dans-les-hauts-de

> Le Magasin **Parpaing** à Roubaix

Lors de la rencontre que nous avons organisée le 12 juin 2025 (voir résumé sur notre site) Adrien Lemonier, chef de projet économie circulaire chez Neo Eco « Faiseurs de terre » a évoqué l'immense potentiel de valorisation que représentent le **recyclage de terres polluées et celui des déchets de démolition de bâtiments** : une activité en plein essor depuis les réglementations européennes à ce sujet. Encore fallait-il que les innovations technologiques soient au rendez-vous, ce qui est le cas pour cette entreprise qui est en plein développement sur de nombreux sites en France. Même démarche, à l'échelon local, concentrée sur la **récupération maximale de tous les éléments mobiliers d'appartements avant démolition** « *une économie naissante du réemploi* » titre la Voix du Nord du 11 octobre 2025 en évoquant **Le Magasin Parpaing** situé à Roubaix.

Ces gisements autrefois compressés et mis en décharges sont, grâce aux initiatives de petites unités, récupérés et constituent des ressources aux potentiels qui ne demandent qu'à se développer. C'est l'objectif « *d'esprits créatifs* ». L'équipe du collectif Zerm est chargée d'évaluer les potentiels de récupération avant démolition. Un atelier de 1000m2 répare un maximum d'objets récupérés (anciens sièges de stade, éviers, luminaires...) ou recycle pour réemploi divers matériaux qui sont vendus via internet ou au magasin situé à proximité des ateliers, activité » en plein développement elle aussi.

Le parpaing : 17 Rue du Nouveau Monde, 59100 Roubaix

https://www.lavoixdunord.fr/1634189/article/2025-10-10/le-magasin-parpaing-roubaix-l-idee-beton-de-jeunes-architectes

EN BREF

Toujours **l'alerte** concernant l'accord **UE-Mercosur**

Extrait du document de Maxime Combes, économiste à l'Aitec – octobre 2025. **Où sont passées les lignes rouges que la France avait posées en 2020 ?**

- Un accord UE-Mercosur ne devait en aucun cas entraîner une augmentation de la déforestation importée au sein de l'Union européenne.
- Les politiques publiques des pays du Mercosur devaient être pleinement conformes avec leurs engagements au titre de l'Accord de Paris.
- Les produits agroalimentaires importés en Europe devaient respecter, de droit et de fait, les normes sanitaires et environnementales de l'Union européenne.

En cinq ans, la France n'a rien fait de tangible à l'échelle européenne pour que ces trois lignes rouges soient respectées dans la négociation finale de l'accord. **La France n'est-elle pas en train d'accepter ce qu'elle jugeait inacceptable hier ?**

Infos complémentaires sur le site STOP - Ceta-Mercosur qui propose de nouvelles actions à mener. En juin dernier nous avions participé à la précédente campagne en adressant un courrier aux 50 députés des Hauts-de-France et au Président de la Région et n'avons obtenu qu'une seule réponse.

Nous comptons nous associer à nouveau aux actions proposées en espérant un dernier sursaut cette fois.

EN BREF

Participation à la consultation Avis ASNR

Participation concernant la demande de dossier d'autorisation de création du site CIGEO destiné à l'enfouissement des déchets nucléaires dispersés sur l'ensemble de notre territoire en attente d'une solution pérenne.

Ils seront stockés à 500 mètres de profondeur dans de nombreuses alvéoles qui accueilleront non seulement les stocks de déchets accumulés depuis plus de 40 ans mais aussi ceux qui seront produits suite à la décision de prolonger de 10 ans les réacteurs actuellement encore en activité sous réserve des contrôles décennaux, ceux de l'EPR de Flamanville quand il fonctionnera puis, éventuellement, ceux des 6 EPR2 qui ont fait l'objet de débats publics récents, ceux des 8 EPR2 envisagés, ceux des futurs Small Modular Reactor dont un prototype NEWcleo est en cours de DAC – Demande d'Autorisation de Création – auprès de l'ASNR.

Rappel de notre position: depuis le début de la production d'électricité avec de l'énergie nucléaire, aucune solution de gestion pertinente n'ayant été trouvée, c'est l'enfouissement à 500m sous terre en Haute Marne qui a été décidé par nos dirigeants. Comme nous l'avons écrit dans le cahier d'acteur 2013 n°5, **il s'agira de sûreté passive** (c'est à dire confier à la nature, en l'occurrence, les couches d'argile du Callovo-Oxfordien de la Meuse et de la Haute Marne), pour les gérer quels que soient les aléas à très long terme qui risquent de survenir (séismes-incendies-inondations-intrusions-forages pour de la géothermie par exemple...) et ce, sans signes mémoriels pérennes.

Nous proposons de ce fait qu'une activité industrielle ou agricole soit obligatoirement maintenue sur ces larges espaces en surface afin que ce soient les habitants potentiels, de générations en générations, qui soient les gardiens de la mémoire des quantités de déchets nucléaires (haute et moyenne activité vie longue) enfouis faute d'autres solutions.

https://eda-lille.org/eda-emet-un-avis-dedie-a-la-creation-par-landra-de-cigeo-site-denfouissement-des-dechets-nucleaires/

A suivre...

EN BREF

Participation au débat public PNGMDR 6e édition 2027-2031

Plan National Gestion Matières et Déchets Radioactifs - organisé par la Commission Particulière du débat Public – CPDP - du 10 octobre 2025 au 10 février 2026 – destiné à recueillir le plus d'avis possible de la part des citoyens. Les membres de la CNDP nommés pour enrichir les échanges entre les représentants de la DGEC - Direction Générale Énergie Climat - ont sollicité la participation de nombreux étudiants universitaires en organisant des tables rondes qui leur seront spécialement dédiées et des webinaires ouverts largement à tous publics. La DGEC sera en charge de la rédaction du PNGMDR-6 dès la remise du rapport des garants de la CNDP.

Comme pour chaque débat, nous participons aux différents webinaires en Visio et rédigerons un cahier d'acteurs qui sera sur notre site pour info.

Prochain débat public relatif au projet NEWCLEO

EDA participe dès à présent à la préparation de cet autre débat à venir, qui, selon Nathalie Pinel, secrétaire générale du débat, devrait se tenir du 2 avril au 31 juillet 2026, après les élections législatives. Il s'agit de la construction du premier prototype Small Modular Reactor – SMR – NEWcleo - sur le territoire français pour lequel les promoteurs ont déjà reçu des fonds publics à titre d'aides à la recherche - Plus d'infos: lien vers la publication de Global Chance.

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire à la lettre d'information.

https://www.debatpublic.fr/projets-nucleaires-aube-indre-et-loire

Agenda

Conférence-débat 29 janvier 2026

Conférence animée par Grégoire Jacob, président de l'association EDA en présence de **Bruno Boidin**, professeur d'économie à l'université de Lille pour évoquer cette proposition:

« Repenser l'économie locale face aux enjeux environnementaux: le rôle des communs ».

La MRES, 5 rue Jules de Vicq 59800 Lille, de 18 à 20 h

En attendant 2026, passez d'excellentes fêtes, prenez soin de vous et de notre environnement !

Rédaction et contact:
anita.villers@free.fr
EDA est membre de la MRES

5 rue Jules de Vicq - 59800 Lille
Tel: 03 20 52 02 12
www.eda-lille.org - agriculture-urbaine-metropole-lille.com

Co-financé par la
DREAL NORD PAS DE CALAIS

Mise en page: isabelle.triboulloy.fr